

CÉLIA EHRlich

Responsable du service actions médico-sociales, RAPT - Transports scolaires, Direction des Parcours Autonomie Citoyenneté, Maison Départementale de l'Autonomie - MDPH 34, DGA Solidarités Départementales

L'EATU OCCUPE UNE PLACE PARTICULIÈRE DANS LA PALETTE D'OFFRES EXISTANTES

J'ai connu l'EATU Maison des sources il y a une dizaine d'années. Je venais d'intégrer la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Hérault, notamment pour mettre en œuvre la commission des situations critiques puis la démarche RAPT⁽¹⁾. C'était la première fois que j'entendais parler d'un dispositif aussi atypique. Si aujourd'hui le département de l'Hérault compte également une unité de répit pour adultes en situation de handicap, à l'époque, l'EATU était le seul établissement à proposer un accompagnement alternatif de ce type ; à savoir de l'accueil séquentiel et des réponses à des urgences situationnelles.

Son statut encore expérimental et la particularité de son autorisation pour l'accueil d'adultes présentant tous types de déficiences lui confèrent une place à part dans la palette d'offres médico-sociales de la région. En effet, le fait que l'EATU ne dispose pas d'un agrément pour l'accueil d'un public spécifique est un réel atout pour nous au quotidien et ouvre un large potentiel de possibilités en termes d'accueil et d'accompagnement. C'est une particularité qui permet une grande souplesse.

On peut y orienter des personnes souffrant de handicaps de tous types, des personnes dont la situation est particulièrement complexe ou encore des personnes prises en charge en psychiatrie pour des séjours longs et pour qui un répit s'avère régulièrement nécessaire, soit pour elles-mêmes, soit pour les familles. Nous sommes parfois face à des situations "sans solution" et la seule réponse trouvée à ce jour est un accueil tout au long de l'année, de façon séquentielle, dans plusieurs établissements, sous forme de roulement et l'EATU fait partie de la boucle.

Un des apports notaires de l'EATU est de procéder à des évaluations qui sont pour nous de véritables socles pour avancer dans la recherche de solutions. On travaille ensemble et en parfaite confiance avec les équipes qui pointent chacune des capacités et potentialités des personnes afin que nous puissions en suivant les orienter au mieux.

L'autre point majeur est l'expertise acquise par l'EATU dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies rares comme la Chorée de Huntington. Il y a 10 ans de cela, dans notre département, tous les acteurs

médico-sociaux se déclaraient incompétents pour accompagner les personnes atteintes. L'EATU s'est adapté, a aménagé des espaces, a formé les équipes. Ce sont les seuls à l'époque qui répondaient au besoin fondamental de répit des familles.

Cette capacité d'adaptation allée à une grande souplesse de fonctionnement fait toujours la force de l'établissement ; et son caractère innovant est essentiellement lié à ses capacités d'accueil d'un public particulièrement large.

(1) La démarche « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT) découle de la réforme de la politique du handicap issue des préconisations du rapport Piveteau « Zéro sans solution » (Denis Piveteau, 2014), l'objectif étant de proposer une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite.

